



Photo: Ioanna Berthoud Papandropoulou

Archives Jean Piaget | Séminaire interdisciplinaire | 2015

Le jugement moral

Mardi 12 mai

Dire le droit: le juge face à la morale

par Alexis Keller, Professeur de droit, Université de Genève



Alexis Keller est professeur d'histoire et de philosophie du droit à la Faculté de droit de l'Université de Genève, et professeur-invité à Sciences Po (Paris) depuis 2009. Il a étudié aux Universités de Genève et Cambridge, et il est titulaire d'un doctorat *honoris causa* de l'Université de Paris (2005). Il est également un ancien *Fellow du Carr Center for Human Rights Policy* de la Kennedy School of Government de Harvard. Ses thèmes de recherches et d'enseignement touchent à l'histoire du droit international, à la théorie du droit, aux théories de la guerre juste ainsi qu'aux rapports complexes entre paix et justice (justice transitionnelle). Il préside le Conseil de Fondation de la faculté autonome de théologie protestante et il est membre du Comité international de la Croix-Rouge.

Résumé de la conférence

Modestes ingénieurs plutôt que grands architectes, les juges se prononcent de plus en plus sur des cas difficiles en interprétant le droit et en créant de nouvelles normes juridiques. Ils bouleversent les modes de production et de reproduction du droit sur des sujets aussi sensibles et divers que le mariage homosexuel, l'euthanasie, la bioéthique, les campagnes électorales et l'arbitrage international. De quel droit ? Au nom de quelle morale ?

Lecture proposée

Posner, R. A. (2008). Nine theories of judicial behavior. In R. A. Posner (Ed.), *How judges think* (p.19-57). Harvard University Press.

Piaget, J. (1944). Les relations entre la morale et le droit (étude sociologique) (p.19-54). In *Mélanges d'études économiques et sociales offerts à William E. Rappard*. Genève: Georg.

